

Présents : BRIN Stéphanie - BIENACEL Peggy - CARIOU Evelyne - FRANÇAIS Cyril - LEBOYER Christian - MOINEAU Frédéric - PEINTRE Angélique - - RI POLL Sébastien -

Absents-Pouvoir : JACQUEMET Jean-Jacques pouvoir MOINEAU Frédéric ; TWARDOWSKIJ Richard pouvoir GIRARD François

Absents : PISSOT Philippe

Secrétaire de séance : LEBOYER Christian

Monsieur le Maire ouvre la séance après avoir constaté le quorum. Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 24 janvier 2018.

I. Finances locales

1. Approbation du compte de gestion

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Vote : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Délibération 2018-09

2. Examen et vote du compte administratif

Le conseil municipal prend acte des résultats de l'exercice 2017 qui ressortent ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT

- + Recettes Fonctionnement 2017 : 632 253.01 €
- + Dépenses Fonctionnement 2017 : 524 666.38 €
- + Soit un RESULTAT de Fonctionnement de l'exercice 2017 : 107 586.63 €
- + Résultat de Fonctionnement de clôture reporté 2016 : 406 529.49 €
- + Soit un EXCEDENT de Clôture 2017 : 514 116.12 €

INVESTISSEMENT

- + Recettes d'Investissement 2017 : 198 509.05 €
- + Dépenses d'Investissement 2017 : 167 877.57 €
- + Soit un RESULTAT d'investissements de l'exercice 2017 : 30 631.48 €
- + SOLDE d'Exécution d'Investissements 2016 reporté : - 16 338.53 €
- + RESULTAT d'Investissements cumulés 2017 : 14 292.95€
- + SOLDE des reports d'investissements : 9 000 €
- + Soit un BESOIN de financement global de Clôture (1068) : 0 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, (Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote), décide à l'unanimité d'adopter le Compte Administratif 2017.

Vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Délibération 2018-10

3. Affectation du résultat

Le Conseil Municipal après avoir entendu le Compte Administratif 2017 du Budget Principal de la Commune,

Section de fonctionnement	
Dépenses de la section de fonctionnement	524 666.38 €
Recettes de la section de fonctionnement	632 253.01 €
Résultat de l'exercice	107 586.63 €
Résultat antérieur de la section de fonctionnement	406 529.49 €
Résultat cumulé de la section de	514 116.12 €

Section d'investissement	
Dépenses de la section d'investissement	167 877.57 €
Recettes de la section d'investissement	198 509.05 €
Résultat de l'exercice	30 631.48 €
Résultat antérieur de la section d'investissement	- 16 338.53 €
Résultat cumulé de la section	14 292.95 €

MAIRIE
17290 CHAMBON

fonctionnement	
----------------	--

d'investissement	
Restes à réaliser 2017	9 000 €

Résultat de clôture de l'exercice 2017	
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0
Résultat reporté en fonctionnement (002) : recettes	514 116.12 €
Résultat d'investissement reporté (001) : recettes	14 292.95 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, décide d'adopter l'affectation du Résultat 2017

Vote : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Délibération 2018-11

4. Subventions aux associations

Dans le cadre du budget 2017 et pour soutenir l'action des différentes structures œuvrant sur le territoire communal, il convient d'affecter les subventions de fonctionnement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

<i>ASSOCIATIONS COMMUNALES</i>	<i>2018</i>
<i>Comité des fêtes</i>	<i>450€</i>
<i>Club des aînés</i>	<i>300 €</i>
<i>Ecole de Chambon : projet vélo</i>	<i>Vote reporté</i>
TOTAL	750 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité : l'octroi et l'affectation des subventions de fonctionnement, telle que détaillées ci-dessus ; et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

<i>ASSOCIATIONS EXTERIEURES</i>	<i>2018 propositions</i>
<i>ASPAC</i>	<i>360</i>
<i>Amicale corps sapeurs-pompiers</i>	<i>150 €</i>
<i>Resto du cœur</i>	<i>150 €</i>
<i>Ligue contre le cancer</i>	<i>350 €</i>
<i>Collège André DULIN : projet voile élèves de 5ème : <u>2 élèves</u></i>	<i>50 €</i>
<i>Collège André DULIN : Berlin, la mémoire en construction : <u>1 élève</u></i>	<i>25€</i>
<i>Collège André DULIN : séjour Rome et Naples : <u>1 élève</u></i>	<i>25€</i>
<i>MFR Bressuire : <u>1 élève</u> :</i>	<i>25 €</i>
<i>MFR St Denis du Pin : <u>1 élève</u> :</i>	<i>25 €</i>
TOTAL	1 160 €

Vote : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Délibération 2018-12

5. Vote des taux d'imposition

Etat 1259 non reçu à ce jour. Le point est reporté au prochain conseil municipal.

6. Vote du budget.

Monsieur le Maire présente le budget établi par la commission des finances :

FONCTIONNEMENT : Dépenses

011 - Charges à caractère général	242 200 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	293 826.25 €
014 - Atténuations de produits	12 373.75 €
65 - Autres charges de gestion courante	107 200 €
66 - Charges financières	66 000 €
67 - Charges exceptionnelles	294,12 €
022 - Dépenses imprévues	10 000 €
023 - Autofinancement	280 000 €
Total dépenses	961 394.12 €

FONCTIONNEMENT : Recettes

70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	35 350 €
73 - Impôts et taxes	197 700 €
74 - Dotations, subventions et participations	155 200 €
75 - Autres produits de gestion courante	34 000 €
77 - Produits exceptionnels	28 €
013 - Atténuations de charges	25 000 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	514 116,12 €
Total recettes	961 394,12 €

INVESTISSEMENT : Dépenses

16 - Emprunts et dette	118 200 €
20 - Immobilisation incorporelles	3 500 €
21 - Immobilisations corporelles	401 835 €
23 - Immobilisations en cours (opérations)	214 500 €
001 - Déficit d'investissement reporté	0 €
020 - Dépenses imprévues	17 257,95 €
041 - Opérations patrimoniales	50 000 €
Total dépenses	805 292,95 €

INVESTISSEMENT : Recettes

10 - Dotations, fonds divers et réserves	42 000 €
13 - Subventions	114 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	300 000 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	280 000 €
001 - Excédent d'investissement reporté	14 292,95 €
041 - Opération patrimoniales	55 000 €
Total recettes	805 292,95 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité d'approuver les propositions budgétaires, et d'adopter le budget primitif 2018 comme présenté.

Vote : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Délibération 2018-13

7. Véhicule atelier : choix du fournisseur

Monsieur le Maire expose que le véhicule des ateliers, le partner commence à montrer des signes d'usure. Plusieurs réparations sont à prévoir suite au passage au dernier contrôle technique du mois de mars avant de faire la contre visite au mois de mai. Plusieurs entreprises ont été consultées. Après avoir délibéré, le Conseil municipal, décide de rechercher un véhicule d'occasion électrique.

8. Photocopieur : choix du fournisseur

Monsieur le Maire expose que le photocopieur de la Mairie n'est plus sous maintenance ce qui occasionne un coût de copie assez élevé. Plusieurs entreprises ont été consultées afin de renouveler le matériel qui date de 2011. Le conseil municipal décide de ne pas renouveler le matériel dans l'immédiat.

9. FDGDON : Proposition d'adhésion

M. Le Maire rappelle que la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) de la Charente Maritime, assure la coordination de luttes collectives pour la régulation d'un certain nombre d'organismes classés nuisibles présents sur notre département Il est donc proposé d'adhérer à cette fédération. Après avoir délibéré, le Conseil municipal, décide de ne pas adhérer à la fédération.

Vote : Pour : - Contre : 7 - Abstentions : 4

Délibération 2018-14

Prochain conseil 25/04/2018